

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 710 pétitionnaires.

Désignation : Les citoyennes et citoyens de Pointe-Calumet

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a pris la décision de relocaliser, pour une partie de l'année 2006-2007, en raison de travaux majeurs à l'école des Perséides de Pointe-Calumet, les élèves de niveaux préscolaire, 1^{ère}, 2^e et 3^e année ainsi qu'un groupe de 3^e, 4^e année de l'école des Perséides de Pointe-Calumet vers l'école Fleur-de-Vie à Laval-Ouest, les élèves de 4^e et 5^e année vers l'école Cœur à Cœur de St-Eustache et les élèves de 6^e année vers le Pavillon Deux-Montagnes (niveau secondaire) de Pointe-Calumet, par conséquent, nous considérons ce transfert injustifié et inconcevable;

ATTENDU QUE les enfants de 5 à 8 ans devront faire environ une heure de route pour se rendre à l'école de Laval-Ouest;

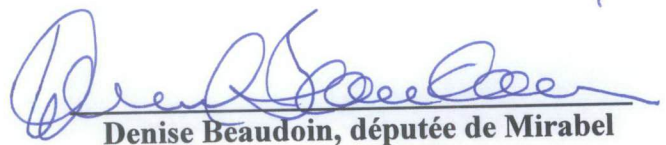
ATTENDU QUE le pavillon Deux-Montagnes (niveau secondaire) de Pointe-Calumet était, jusqu'en 2004-2005, une école primaire (nommée école des Primevères) et qu'elle peut accueillir les enfants du préscolaire, 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année;

ATTENDU QUE l'école Cœur à Cœur de St-Eustache peut accueillir les élèves de 5^e et 6^e année;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

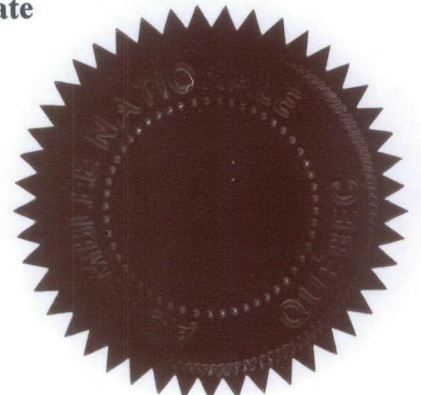
C'est pourquoi, les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir intervenir auprès de la CSSMI afin que les élèves du préscolaire, 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année fréquentent le Pavillon Deux-Montagnes à Pointe-Calumet et que les élèves de 5^e et 6^e année fréquentent l'école Cœur à Cœur de St-Eustache pour l'année 2006-2007.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Denise Beaudoin, députée de Mirabel

31 mai 2006

Date



Attendu que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles doit procéder à des travaux majeurs à l'école des Perséides de Pointe-Calumet et que ces travaux débuteront au cours de l'été 2006 et s'échelonnent sur une période d'environ 6 mois;

Attendu que la CSSMI a pris la décision de relocaliser, pour une partie de l'année 2006-2007, les élèves de niveaux préscolaire, 1^{ère}, 2^e, 3^e année ainsi qu'un groupe de 3^e-4^e année de l'école des Perséides de Pointe-Calumet vers l'école Fleur-de-Vie à Laval-Ouest, les élèves de 4^e et 5^e année vers l'école Cœur à Cœur de St-Eustache et les élèves de 6^e année vers Pavillon Deux-Montagnes (niveau secondaire) de Pointe-Calumet, par conséquent, nous considérons ce transfert injustifié et inconcevable;

Attendu que les enfants de 5 à 8 ans devront faire environ une heure de route pour se rendre à l'école de Laval-Ouest;

Attendu que le pavillon Deux-Montagnes (niveau secondaire) de Pointe-Calumet était, jusqu'en 2004-2005, une école primaire (nommée école des Primevères) et qu'elle peut accueillir les enfants du préscolaire, 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année;

Attendu que l'école Cœur à Cœur de St-Eustache peut accueillir les élèves de 5^e et 6^e année;

C'est pourquoi les soussignés, parents d'enfants fréquentant l'école des Perséides et résidents de Pointe-Calumet demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir intervenir auprès de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles afin que les élèves du préscolaire, 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année fréquentent le Pavillon Deux-Montagnes à Pointe-Calumet et que les élèves de 5^e et 6^e année fréquentent l'école Cœur à Cœur de St-Eustache pour l'année 2006-2007.

NOM (en lettres moulées)	ADRESSE	SIGNATURE
NORMAND SCROSKI	323-56 ^{ème} ave Pt Calumet	M. Scroski
Lise Bougie	323-56 ^{ème} ave Pt Calumet	Lise Bougie
Genevieve Allard	1039 C. P. de la Rivière Pt. Cal.	Genevieve Allard
Patrick Norman	" " " "	Patrick Norman
Suzanne Ethier	" " " "	Suzanne Ethier
Danielle Bibeault	" " " "	DANIELLE BIBEAULT
Paul Proulx	168 53 ^{ème} ave. PTE CAL.	Paul Proulx
Julie Ross	1050 LOISEAU Pointe Calumet	Julie Ross
JEAN-FRANÇOIS AUSSANT	" " "	J. Aussant
Ronald Lefebvre	1648 LOISEAU Pointe Calumet	Ronald Lefebvre
Anna Sirois	1048 LOISEAU Pointe Calumet	Anna Sirois
PIERRE AYOUB	7046 LOISEAU Pt Calumet	Pierre Ayoub
ROBERT DESCHAMPS	348 53 ^{ème} Avenue.	Robert Deschamps
P. Zemelva	343-53 AVENUE	P. Zemelva
E. Zemelva	-11- 1-11-11-	E. Zemelva
Cindy Labonté	378, 53 ^{ème} avenue	C. Labonté
Genevieve Lapointe	378 53 ^{ème} AVENUE	R. Lapointe
SEBASTIEN LAPROUVE	430 53 ^{ème} AVENUE	S. Laprouve
Melanie Lacasse	430 53 ^{ème} AVENUE	Melanie Lacasse
Micheline Tardif	1034 AIME	Micheline TARDIF
Lise AUBRY	1033 AIME	Lise Aubry
Dufresne Hortine	" "	Dufresne Hortine
DIANE ROUSSEL	1034 AIME	Diane Roussel
GINETTE ROUSSEL	" "	GINETTE ROUSSEL

- 662 Signatures -

